



# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## Rapport du Maire

### Des faits saillants du rapport financier 2020

Membres du Conseil municipal,  
Mesdames,  
Messieurs,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente un portrait des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la firme LLG CPA Inc.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnements de 469 528 \$. Cet excédent provient en partie de projets non réalisés en 2020, à des événements annulés à cause de la COVID ou encore à des revenus non budgétés.

#### ÉTAT FINANCIER DE L'EXERCICE 2020

---

Voici les grandes lignes des états financiers certifiés conformes par les vérificateurs externes

Revenus de fonctionnements : _____	1 488 400 \$
Charges : _____	(1 342 665 \$)
Conciliation à des fins fiscales :	
Incluant une appropriation de surplus _____	323 793 \$
<b>Excédent de fonctionnements : _____</b>	<b>469 528 \$</b>

Les immobilisations au montant de 4 230 515 \$ au cours de l'année 2020 ont été réalisées dans les postes mentionnés ci-dessous :

Administration générale _____	0 \$
Voirie transport _____	1 357 822 \$
Hygiène du milieu _____	2 414 087 \$
Loisirs et culture _____	458 606 \$
<b>Total _____</b>	<b>4 230 515 \$</b>

#### DIVERSES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2020

---

- Achat d'un tracteur pour la voirie
- Aménagement du nouveau garage municipal
- Construction d'un terrain de tennis et pickleball
- Réfection des infrastructures de l'avenue Champlain
- Tenue d'un camp de jour municipal



# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## Rapport du Maire

### Des faits saillants du rapport financier 2020

#### LES SUBVENTIONS ET QUOTES-PARTS DE L'ANNÉE 2020

Min. des Transports du Québec - PPA-CE et TECQ	63 038 \$
Gouvernement du Québec - Redevances matières résiduelles	21 616 \$
Subvention emploi d'été étudiant	7 336 \$
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), sous-volet 1.5	39 805 \$
Canton de Hemmingford - Quote-part embellissement du territoire	2 964 \$
Canton de Hemmingford - Quote-part loisirs	104 886 \$
Canton de Hemmingford - Quote-part bibliothèque	14 858 \$
Plan mesures d'urgences	5 701 \$
Subvention aide COVID	45 845 \$

#### LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE L'ANNÉE 2020

Quote-part Canton de Hemmingford - Sécurité incendie	56 946 \$
Quote-part Canton de Hemmingford - Parc Industriel	3 357 \$
Quote-part Canton de Hemmingford - Station de pompage	1 200 \$
Quote-part Sûreté du Québec	55 342 \$
Quote-part MRC Jardins-de-Napierville	28 665 \$

#### TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Ainsi, pour l'année 2020, la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit (le salaire de base et la rémunération additionnelle n'est accordé aux conseillers que s'ils sont présent. L'allocation de dépense quant à elle est accordée peu importe la présence, puisqu'elle vise à compenser les charges inhérentes aux fonctions d'un conseiller municipal) :

MUNICIPALITÉ	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES
Maire	4 311.42 \$ / 13 séances et 3 comités en fonction de la présence de l' élu	2 155.71 \$
Conseillers	1 610.24\$ / 13 séances et 3 comités en fonction de la présence de l' élu	805.12\$
Conseiller nommé pour être le représentant à l'OMH	153.97\$ en fonction de la présence de l' élu pour un maximum de 8 CA	
MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE	RÉMUNÉRATION	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE (COMITÉ)
Maire	388\$ par séance	306\$ par comité ou 82\$ si le comité est après un autre comité

Le règlement no.304 et 304-1 concernant le traitement des élus est disponible sur le site internet de la Municipalité au [www.hemmingford.ca/village](http://www.hemmingford.ca/village) sous l'onglet Documents administratifs / Règlements.

#### CONCLUSION

La santé financière de la Municipalité du Village de Hemmingford se porte bien grâce à des efforts d'amélioration continus. Nous travaillons tous très fort, les employés, les membres du conseil municipal et moi-même, afin de vous offrir des services de qualité dans le respect de notre cadre financier.